



Administrateurs présents :

Max Roustan – Christophe Rivenq – Gilbert Albini – Jean-Claude Auribault – William Balez – Max Bordary – Daniel Canal – Dominique Fontanille – Richard Hillaire – Khadra Khamari – Florian Laroche – Julie Lopez-Dubreuil – Cédric Marrot – Pierette Paez – Bernard Saleix – Nordine Sekarna – Yves Tourvieille – Michèle Veyret -

Absents excusés :

Christophe Aberlenc avec pouvoir à Jean-Claude Auribault
Jean-Marie Bridier avec pouvoir à Richard Hillaire
Jean-François Durand-Coutelle avec pouvoir à Max Roustan
Marie-Christine Peyric avec pouvoir à Michèle Veyret

Assistaient à la séance avec voix consultative :

Thierry Spiaggia – Directeur Général
Cédric Veyrenc - Directeur Général Adjoint
Laurine Barthès - DDTM Nîmes
Joris Philip - Secrétaire du CSE OPH

Assistaient également à la séance :

Christel Lorca, Patrick Ponge, Ysabelle Castor, Cyril Laurent, Alexia Debornes, Camille Bary, Johana Ribot, Pauline Strasman, Céline Serre.

Secrétariat assuré par : Sylvie Iauinta

CONFIRMATION DE LA NOMINATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Conseil d'Administration après avoir pris connaissance du rapport n° 2024-04 ci-annexé, décide à l'unanimité :

-De confirmer la nomination de Monsieur Thierry SPIAGGIA dans les fonctions de Directeur Général à partir du 28 février 2024.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Thierry SPIAGGIA





CONSEL D'ADMINISTRATION

Séance du 6 mars 2024

Rapport n° 2024-04

Direction

CONFIRMATION DE LA NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL

En date du 29 juin 2023, le Conseil d'Administration de LOGIS CEVENOLS réuni en séance extraordinaire a validé, sur proposition de son Président, la nomination de Monsieur Thierry SPIAGGIA en qualité de Directeur Général de l'organisme pour un contrat à durée indéterminée, à compter du 28 août 2023.

Conformément aux dispositions de l'article R.421-19 du Code de la Construction et de l'Habitat, ce contrat a été assorti d'une période d'essai de 6 mois arrivée à expiration le 27 février 2024.

Il convient donc à présent au Conseil d'Administration de se prononcer sur la poursuite de la mission de Monsieur Thierry SPIAGGIA.

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- De confirmer la nomination de Monsieur Thierry SPIAGGIA dans les fonctions de Directeur Général à compter du 28 Février 2024.